

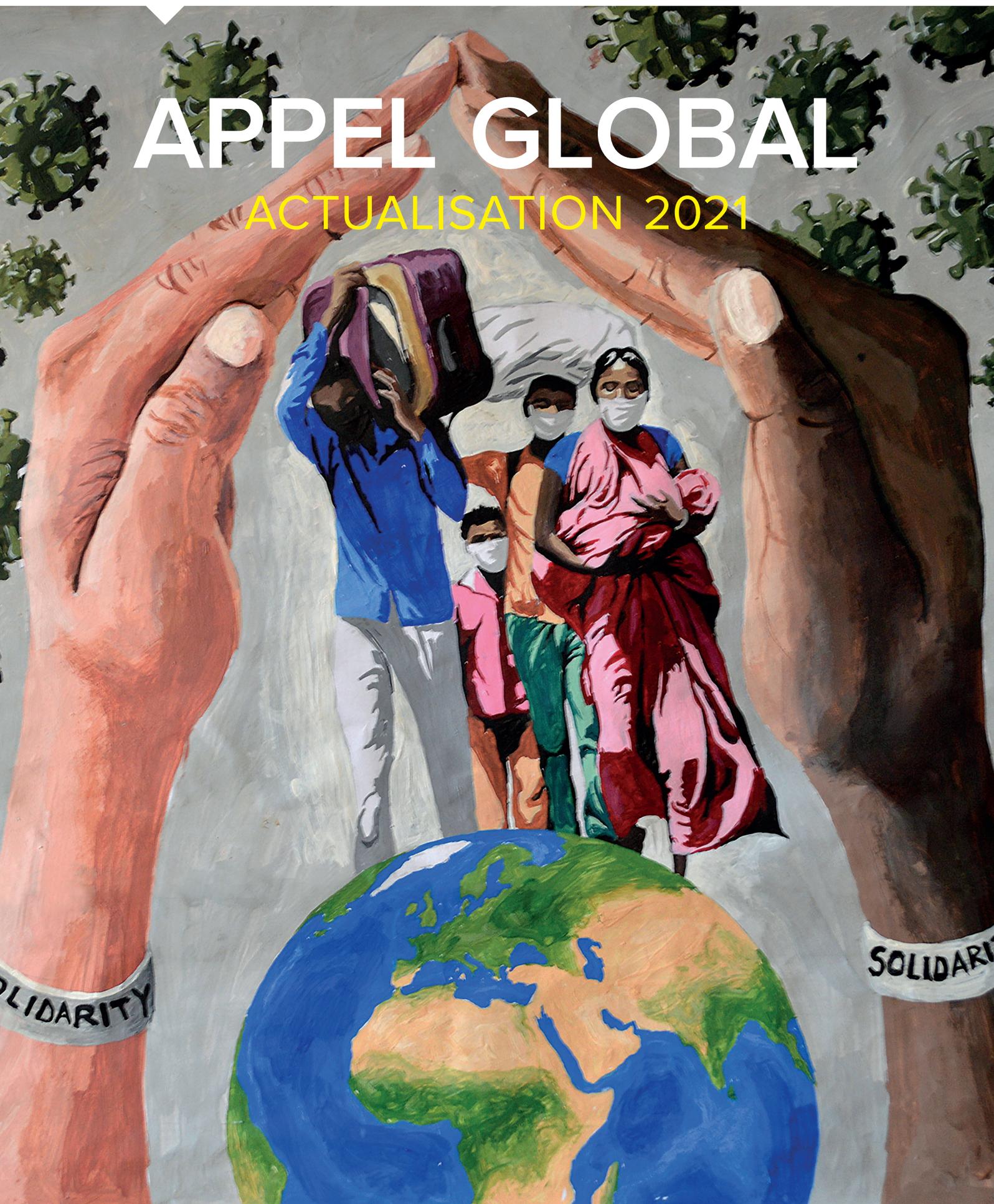


UNHCR

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

APPEL GLOBAL

ACTUALISATION 2021



FINANCIER | OPÉRATIONNEL | STATISTIQUE

APPEL
GLOBAL
ACTUALISATION
2021

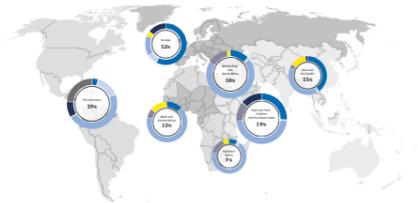
L'Appel global 2021 est destiné à informer les gouvernements, les donateurs du secteur privé, les partenaires et les autres lecteurs intéressés sur les priorités du HCR et les activités budgétisées en 2021 pour assurer la protection et améliorer la vie de dizaines de millions de personnes relevant de sa compétence : réfugiés, déplacés internes, rapatriés, apatrides et autres personnes relevant de sa compétence. La publication souligne également les défis auxquels font face l'organisation et ses partenaires afin de répondre à une multiplicité de crises mettant en danger des vies et à des besoins humanitaires qui ne cessent d'augmenter.

APERÇU DE 2021



APERÇU DE 2021

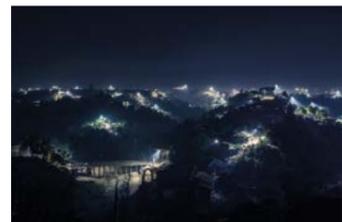
- 4** Avant-propos du Haut Commissaire et message de l'Envoyée Spéciale
- 8** Le HCR en 2021
La mission du HCR, chiffres clés et principales cibles
- 10** Carte mondiale des populations relevant de la compétence du HCR en 2021 (estimations)
- 12** Besoins financiers du HCR en 2021



RÉSUMÉS RÉGIONAUX



- 30** Initiatives mondiales en 2021
- 30 Covid-19: incidences sur la planification, la préparation et la réponse en 2021
- 35 Renforcer l'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne
- 40 Renforcer l'engagement du HCR dans l'action climatique
- 42** Le Pacte mondial sur les réfugiés en 2021
- 44 Partenariats
- 47 Gestion des risques
- 49 Lutte menée par le HCR contre l'exploitation et les abus sexuels et contre le harcèlement sexuel



CHAPITRES THÉMATIQUES



RÉSUMÉS RÉGIONAUX

- 50** Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs
- 58** Afrique australe
- 66** Afrique de l'Ouest et du Centre
- 74** Amériques
- 82** Asie et Pacifique
- 90** Europe
- 98** Moyen-Orient et Afrique du Nord



CHAPITRES THÉMATIQUES

108 Sauvegarder les droits fondamentaux

- 110 Cadres juridiques de protection
- 112 Enregistrement, délivrance de documents et gestion de l'identité
- 114 Identifier les besoins de protection internationale
- 116 Protection des réfugiés et migrations, et réponses aux mouvements mixtes
- 118 Prévenir et répondre à l'apatridie
- 120 Protection communautaire
- 122 Protection de l'enfance, engagement et autonomisation des jeunes



- 124 Égalité des genres
- 126 Protéger les personnes handicapées et les personnes âgées
- 127 Protéger les personnes LGBTQ* en situation de déplacement forcé

128 Apporter une aide vitale



- 130 Préparation et réponse aux situations d'urgence
- 133 Gestion des approvisionnements mondiaux
- 134 Aides en espèces
- 136 Santé publique
- 138 Santé mentale et soutien psychosocial
- 140 Prévention, réduction des risques et réponse aux violences de genre
- 142 Nutrition et sécurité alimentaire
- 144 Eau, assainissement et hygiène



- 146 Abris et installations

148 Assurer un avenir meilleur



- 150 Accès à une éducation de qualité
- 152 Moyens de subsistance et inclusion économique
- 154 Énergie et protection de l'environnement
- 156 Soutenir les déplacés urbains
- 157 Intégration locale et autres solutions locales
- 158 Réinstallation et voies complémentaires
- 160 Rapatriement volontaire

162 Communications globales

ANNEXES

- 164 États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et les apatrides
- 166 Acronymes

Le site **Global Focus** – <https://reporting.unhcr.org> – constitue la principale plateforme d'information sur les opérations du HCR destinée à ses donateurs. Régulièrement mis à jour, le site complète et développe l'information contenue dans l'Appel global sur les opérations du HCR plus en détail, fournissant des chiffres sur les principaux thèmes opérationnels et leurs objectifs, dont les Priorités stratégiques globales ainsi que de plus amples informations sur les budgets, les financements et les dépenses du HCR. Il contient également un glossaire des termes techniques utilisés dans cette publication.



Avant-propos du Haut Commissaire

© HCR/Houssam Hariri

Filippo Grandi rend visite à des familles syriennes en difficulté pendant le confinement lié à la pandémie de COVID-19 au Liban.

La pandémie de COVID-19 a affecté tous les habitants de la planète, menaçant leur santé et leurs moyens de subsistance tout en venant s'ajouter aux difficultés des populations les plus vulnérables au monde. Si cette situation constitue une crise sanitaire sans précédent, elle a aussi entraîné une crise de protection et une pandémie de pauvreté qui a intensifié le désespoir de nombreuses personnes déracinées dans le monde, mis leurs mécanismes d'adaptation à rude épreuve et exacerbé les problèmes de santé mentale.

Cette pandémie a demandé une réponse humanitaire sans précédent et tous les bureaux du HCR dans tous les pays où nous travaillons ont été impactés. Aux côtés de nos partenaires humanitaires, les collègues du HCR ont répondu présents. Ils ont œuvré en faveur des personnes relevant de la compétence du HCR et de leurs communautés d'accueil, dans de multiples endroits aux côtés de réfugiés et d'autres personnes déracinées, qui ont été eux-mêmes nombreux à renforcer leur implication et leur engagement et ont contribué au sein de leurs communautés à tous les niveaux de la réponse à la pandémie de COVID-19. Nous avons renforcé nos interventions dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement, mis au point de nouvelles

approches innovantes pour soutenir l'éducation, étendu nos programmes d'aides en espèces pour atténuer les répercussions socioéconomiques les plus graves et communiqué avec les personnes vulnérables pour veiller à ce qu'elles aient accès aux informations les plus à jour sur le virus.

Alors que cette année tumultueuse touche à sa fin, nous regardons vers l'avenir et réfléchissons à la manière de relever les défis de 2021 et des années suivantes. Le HCR continuera d'assumer sa réponse d'urgence face à la pandémie et s'attaquera également à d'autres obstacles concernant la protection des réfugiés. Nous continuerons de travailler avec les États pour trouver des solutions pragmatiques et fondées sur des principes en vue de fournir une protection internationale et de faire respecter les obligations internationales en matière de droits de l'homme. Nous veillerons notamment à ce que les restrictions à la circulation visant à empêcher la propagation du virus imposées aux réfugiés et aux autres personnes déplacées, soient temporaires et non discriminatoires.

Nous intensifierons nos efforts pour préserver les réfugiés et les déplacés internes contre les dangers de la pauvreté. Lorsqu'elles ont un emploi, les personnes déplacées sont déjà davantage susceptibles

d'occuper des emplois moins qualifiés dans le secteur informel et n'ont pas, ou peu d'accès aux filets de sécurité sociale. Cela les a rendues plus vulnérables à la perte de leurs moyens de subsistance pendant les confinements et nous avons vu leurs économies déjà maigres fondre rapidement. Les niveaux de pauvreté extrême parmi les réfugiés ont augmenté, passant par exemple de 55% avant la pandémie à 88% pour les réfugiés au Liban. Des dizaines de milliers d'autres réfugiés sont rentrés dans leurs pays d'origine, non pas par choix, mais plutôt par désespoir car leurs possibilités de gagner leur vie décemment dans leurs pays d'asile s'étaient volatilisées.

La pauvreté engendrée par la pandémie a des incidences particulières sur les femmes et les filles. Nous avons observé une augmentation des violences de genre, notamment des violences domestiques et du recours à des stratégies d'adaptation négatives comme l'exploitation sexuelle ou les mariages précoces et forcés. Je remercie l'Envoyée spéciale Angelina Jolie pour la contribution qu'elle a apportée pour braquer les projecteurs sur l'éducation des filles en particulier et demander à toutes et tous de faire davantage d'efforts pour garantir que des ressources soient disponibles pour permettre aux enfants réfugiés d'avoir accès à l'éducation et aux moyens d'étudier.

Le HCR distribue des aides en espèces aux personnes les plus nécessiteuses pour contrer certaines de ces conséquences terribles et continuera de le faire, mais il est clair que les acteurs humanitaires ne parviendront pas à eux seuls à répondre aux besoins croissants. Par conséquent, nous devons nous efforcer de veiller à ce que les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides soient également inclus dans les mesures de relance économique élaborées par les États avec le soutien des institutions financières internationales et des banques de développement régionales. Nous avons déjà observé de grandes avancées vers l'inclusion des réfugiés dans les programmes et les systèmes nationaux

conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et aux engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour soutenir les personnes déplacées et leurs communautés d'accueil et empêcher non seulement des souffrances humaines encore plus grandes, mais aussi une instabilité et des déplacements supplémentaires.

La pandémie de COVID-19 représente une crise de plus parmi les multiples crises superposées auxquelles se heurtent déjà les 80 millions de personnes déracinées dans le monde aujourd'hui. Alors que les conflits, les persécutions et l'urgence climatique perdurent, le nombre de personnes déplacées devrait augmenter. Rien que cette année, plus de 650 000 personnes ont été déplacées au centre du Sahel, la plupart à l'intérieur de leurs propres pays. Des centaines de milliers de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer à cause de violences au nord du Mozambique. Les Nicaraguayens continuent de fuir une situation grave. Le conflit dans le Haut-Karabakh continue de toucher des civils. Et d'autres crises, comme en Afghanistan, en République arabe syrienne, en Somalie, ainsi que la crise à laquelle les Rohingyas sont confrontés, se prolongent. Ces hommes, ces femmes et ces enfants ne peuvent pas être oubliés et nous ne pouvons pas laisser la pandémie détourner l'attention de la réponse à leurs autres besoins et de la nécessité de trouver des solutions à leur situation dramatique.

Nous nous efforcerons également de réaliser des progrès dans d'autres domaines, notamment le renforcement de notre réponse face aux situations de déplacement interne, l'éradication de l'apatridie, ainsi que la prévention, l'atténuation et la réponse aux déplacements liés au climat – un domaine dans lequel le HCR a intensifié son important travail en utilisant les dernières technologies, notamment l'intelligence artificielle et l'analyse prédictive, pour améliorer les réponses dans les secteurs de l'aide humanitaire et du développement.

Malgré les défis mondiaux, le HCR continue d'appeler instamment à des solutions face à l'exil forcé. Nous collaborons avec les pays pour élaborer et mettre en œuvre des accords tripartites permettant des retours volontaires, sûrs et dignes lorsque cela est possible. Nous encourageons l'intégration locale lorsque cela est pertinent et nous plaçons pour une augmentation des places de réinstallation et des voies complémentaires d'admission dans des pays tiers pour les personnes qui en ont besoin. Les plateformes de soutien envisagées dans le Pacte mondial sur les réfugiés ont joué un rôle essentiel pour faciliter les approches régionales à l'égard des crises de réfugiés en appui aux pays d'asile, ainsi que pour contribuer à établir les conditions et les capacités d'absorption nécessaires pour les rapatriés dans leurs pays d'origine.

À cet égard, nous saluons la décision des Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud, en collaboration avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et le HCR et avec le soutien de la Commission européenne, d'élaborer et de mettre en œuvre une initiative visant à trouver des solutions pour les près de sept millions de Soudanais et Sud-Soudanais déracinés. Cette initiative constituera l'une des grandes priorités du HCR en 2021 et au-delà. Les deux pays peuvent compter sur notre soutien sans faille pour mettre un terme à la situation dramatique de leurs ressortissants qui perdure depuis de longues années. D'autres plateformes de soutien, comme en Amérique latine et pour les réfugiés afghans, méritent également un soutien total.

La pandémie de COVID-19 a amené de nouveaux défis et de nouvelles opportunités dans les contextes dans lesquels les États, le HCR et ses partenaires interviennent, mais elle a également accéléré les réflexions ou les initiatives en cours. La transformation et les réformes du HCR se poursuivront alors que la régionalisation et la décentralisation ont déjà montré leur utilité pour permettre la réponse à la pandémie. La réforme de notre

système de gestion axée sur les résultats reste une priorité clé, tout comme la simplification des processus administratifs et la délégation de l'autorité pertinente aux personnes les mieux placées pour obtenir des résultats.

Après 70 ans passés en première ligne de toutes les grandes crises de déplacement, une chose est claire pour le HCR. Quels que soient la solidité de la réponse d'urgence du HCR, notre soutien envers les personnes déplacées et leurs communautés d'accueil et nos efforts pour trouver des solutions, si la communauté internationale ne surmonte pas ses divergences et ne fait pas la paix au lieu de fomenter d'autres conflits, le nombre de personnes déplacées ne diminuera pas de manière significative. J'appelle donc, encore une fois, tous les États membres des Nations Unies, en particulier ceux qui assument la lourde responsabilité que confère l'appartenance au Conseil de sécurité, à faire davantage d'efforts pour prévenir les conflits et y mettre un terme.

En attendant, j'invite instamment ceux qui en ont les moyens à continuer de soutenir la réponse humanitaire dans le monde entier. La pandémie de COVID-19 a mis une pression énorme sur les budgets de toutes les parties prenantes, mais l'heure n'est pas au désengagement des donateurs. Des ressources sont nécessaires pour continuer de prévenir et d'atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les personnes les plus vulnérables, y compris les personnes relevant de la compétence du HCR, et d'y répondre. L'heure est venue de faire preuve de solidarité internationale, de préserver la cohésion sociale, de sauver des vies, de réduire les souffrances, d'améliorer la situation et d'élargir les opportunités pour les réfugiés, les déplacés internes, les apatrides et leurs communautés d'accueil afin qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel.



– Filippo Grandi
Haut Commissaire du HCR

Message de l'Envoyée spéciale



L'Envoyée spéciale du HCR Angelina Jolie partage la fierté de Hassan pour Sora, sa fille de 10 ans. Malgré des conditions de vie difficiles dans les ruines de Mossoul, en Iraq, Sora est la première de sa classe.

Les tentatives pour évaluer le coût des conséquences économiques de la pandémie ont été nombreuses. Cependant, les dommages causés à l'éducation des enfants sont presque impossibles à quantifier.

Au cours des années que j'ai passées auprès du HCR, j'ai rencontré un nombre choquant d'enfants pour lesquels l'éducation a souffert à cause des conflits. Des enfants qui ont perdu les quelques compétences qu'ils possédaient en lecture et en écriture. Des enfants dont l'éducation a fait marche arrière. Des enfants dont les rêves se sont peu à peu évanouis.

Lorsqu'on prive un enfant de son éducation, on lui retire la protection la plus efficace dont il dispose contre la pauvreté, l'inégalité, le mariage forcé précoce, la violence et la maltraitance. Si vous étiez un enfant réfugié avant la pandémie, vous risquiez déjà deux fois plus de ne pas aller à l'école par rapport aux autres enfants.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur l'éducation équivalent, à certains égards, à l'impact d'une guerre, en exposant de nombreux enfants à des dangers importants, notamment au risque de violences physiques dans leur foyer. Nous savons d'après les précédentes pandémies que de nombreux enfants, en particulier les filles, quittent complètement l'école. Il existe un risque considérable que la moitié des filles actuellement inscrites dans l'enseignement secondaire ne reviennent jamais à l'école.

La mesure la plus importante que nous puissions prendre pour protéger les enfants à travers le monde pendant la pandémie est de protéger leur éducation et de les aider à retourner en classe.

Il n'y a pas de solution unique adaptée à tous les contextes. De nouvelles technologies formidables permettent de soutenir l'apprentissage à distance. Cependant, beaucoup d'enfants n'ont pas accès à la télévision ou à la radio, encore moins à un ordinateur portable ou à une connexion internet. Il existe une fracture numérique bien réelle au sein des pays, ainsi qu'entre les pays. Nous devons aussi prendre en compte les besoins des enfants handicapés ou confrontés à d'autres problèmes de protection, le rôle joué par la faim dans la dégradation de la capacité des enfants à apprendre, la nécessité d'aider les enseignants et de renforcer les programmes, et bien d'autres questions encore.

Si nous choisissons de ne pas apporter ce soutien, cela portera préjudice aux personnes les plus vulnérables et les plus importantes de nos sociétés et de notre planète. Si nous n'agissons pas, nous privons les enfants de leur droit à l'éducation et de la possibilité de développer leur personnalité, leur esprit et leurs talents.

Bien que j'aie commencé mon propos en décrivant les conséquences tragiques de la perte de l'accès à l'éducation en raison des circonstances, j'ai aussi vu le contraire : des enfants qui réussissent leurs études en suivant leurs cours dehors, sans salle de classe, et avec à peine plus de matériel qu'un seul livre de classe partagé entre eux. J'ai vu des réfugiés qui parviennent à des réussites exceptionnelles dans tous les domaines, notamment ceux qui travaillent comme médecins et infirmières, aujourd'hui en première ligne de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Cette pandémie s'avère être un incroyable catalyseur pour la science, la recherche et l'innovation. Si nous pouvions faire la même chose pour l'éducation, ce serait l'une des meilleures immunisations imaginables contre la pauvreté et la privation des droits dans le monde entier.

Pour les enfants dont l'éducation et l'avenir sont actuellement en jeu, notre mission consiste à faire tout notre possible pour faire pencher la balance en leur faveur de manière décisive. C'est le meilleur investissement que nous puissions faire.



– Angelina Jolie
Envoyée spéciale du HCR

Le HCR en 2021

La COVID-19 a démontré que les pandémies, tout comme l'urgence climatique, la pauvreté et les inégalités, les conflits et les déplacements forcés requièrent un effort de réponse collective afin de soutenir les personnes qui en sont affectées.

Le HCR reste sur le terrain, travaillant au nom des personnes relevant de sa compétence dans le monde entier.

Mais malgré des décennies d'expérience, la gravité de l'urgence du coronavirus est inégalée durant les 70 ans d'histoire du HCR. Jamais tous les bureaux et toutes les opérations du HCR n'ont été confrontés à une crise de cette ampleur – tous en même temps.

Mission

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. À ce jour (octobre 2020), 149 États sont parties à la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés et/ou à son Protocole de 1967. La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner de plein gré dans son pays d'origine. En aidant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR (106 États membres en octobre 2020) et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans leur pays d'origine, les personnes déplacées internes,

les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. À ce jour (octobre 2020), 94 États ont adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et 75 à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits pour les femmes et les filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leurs vies, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

Pour s'acquitter de ses responsabilités issues de son mandat, le HCR a besoin de **8,616 milliards de dollars**



Et obtenir les **résultats de haut niveau** suivants

Sauvegarder des droits fondamentaux



Enregistrement

19 millions de dossiers individuels seront enregistrés dans l'écosystème d'enregistrement de la population et de gestion de l'identité (PRIMES) du HCR.



Protection de l'enfance

Au moins 70% des mineurs isolés feront l'objet d'une procédure de détermination de leur intérêt supérieur (lancée ou terminée).



Apatridie

90 000 apatrides bénéficieront d'un soutien pour acquérir une nationalité ou voir leur nationalité confirmée.



Protection communautaire

85% des opérations du HCR disposeront de mécanismes opérationnels de plaintes et de réactions, y compris dans le contexte des réponses liées à la pandémie de COVID-19.

Apporter une aide vitale



Santé

(Y compris santé mentale et soutien psychosocial)

40% des pays d'accueil disposant d'un régime d'assurance maladie national incluront les réfugiés dans les mêmes conditions que leurs ressortissants.

180 000 consultations seront assurées pour des problèmes mentaux, neurologiques et de toxicomanie dans les centres de santé pour les réfugiés.



Aides en espèces

700 millions de dollars d'aides en espèces seront distribués aux personnes relevant de la compétence du HCR dans 95 opérations.



Abris et installations

4,75 millions de personnes relevant de la compétence du HCR seront ciblées pour bénéficier d'une aide en matière d'abris en 2021.



Eau, assainissement et hygiène

45% de la population assistée aura accès à 20 litres d'eau potable minimum par jour.

Assurer un avenir meilleur



Éducation

2 millions d'enfants seront inscrits à l'école primaire.

500 000 enfants et jeunes réfugiés bénéficieront d'un enseignement à distance ou à domicile dans le contexte de la pandémie de COVID-19.



Réinstallation

80 000 réfugiés seront réinstallés grâce au HCR.



Énergie et protection de l'environnement

2,9 millions de personnes relevant de la compétence du HCR auront accès à des sources d'électricité durables.

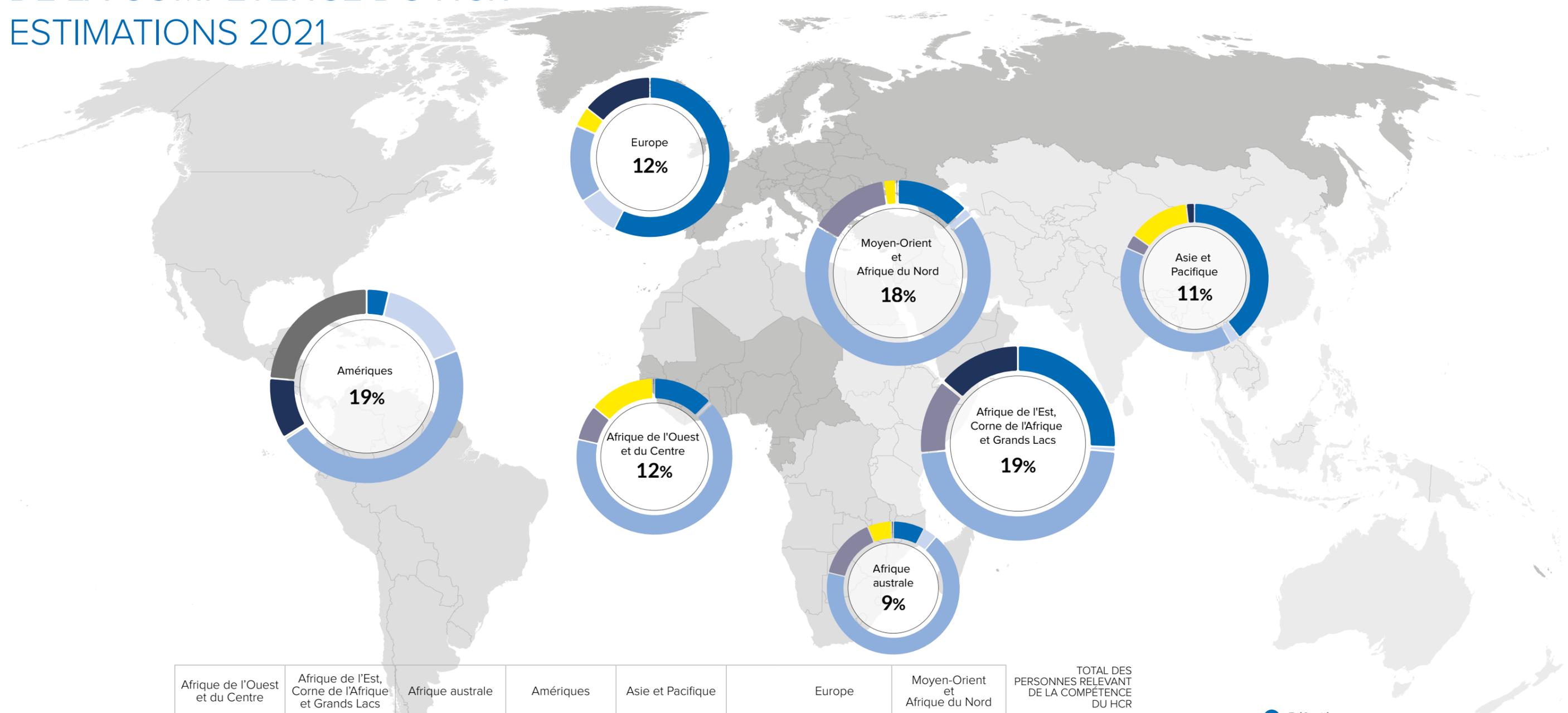


Moyens de subsistance et inclusion économique

50% des personnes relevant de la compétence du HCR âgés de 15 ans ou plus détiendront un compte bancaire courant (un compte bancaire mobile ou un compte auprès d'une institution financière).

PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR

ESTIMATIONS 2021



	Afrique de l'Ouest et du Centre	Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs	Afrique australe	Amériques	Asie et Pacifique	Europe	Moyen-Orient et Afrique du Nord	TOTAL DES PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR
Réfugiés	1 430 020	4 771 199	662 325	673 748	4 265 133	6 956 151	2 233 744	20 992 320
Demandeurs d'asile	80 031	127 729	290 829	2 788 922	225 972	1 020 625	262 878	4 796 986
Réfugiés rapatriés	131 000	669 760	100 816	50 100	65 900	250	250 000	1 267 826
Déplacés internes protégés et assistés par le HCR	7 542 225	8 791 254	5 904 430	8 603 590	4 273 630	1 883 926	12 011 618	49 010 673
Déplacés internes rapatriés	710 000	1 628 689	1 200 000	-	262 450	1 300	2 184 000	5 986 439
Apatrides	1 574 615	30 399	503 000	417	1 438 943*	483 000	369 745	4 400 119
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	36 257	2 591 465*	34 447	1 850 718	186 048	1 741 130	51 810	6 491 875
Vénézuéliens déplacés à l'étranger	-	-	-	4 336 912*	-	-	-	4 336 912
TOTAL	11 504 148	18 610 495	8 695 847	18 304 407	10 718 076	12 086 382	17 363 795	97 283 150

- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Déplacés internes
- Rapatriés (réfugiés et déplacés internes)
- Apatrides
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR
- Vénézuéliens déplacés à l'étranger

* Voir les notes de bas de page sur les cartes des résumés régionaux.

Besoins financiers du HCR en 2021

Ce chapitre détaille les ressources financières dont le HCR aura besoin en 2021 pour apporter une protection, une assistance et des solutions aux personnes relevant de sa compétence – réfugiés, rapatriés, apatrides, déplacés internes et autres personnes. Il offre également un aperçu du processus de planification et des priorités fixées pour la mobilisation de ressources auprès des donateurs gouvernementaux et du secteur privé.

Budget-programme biennal 2020-2021 (révisé)



Les programmes et les priorités sont décrits plus en détail dans le « Budget-programme biennal 2020-2021 (révisé) du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés », adopté à la 71^e session du Comité exécutif.

Cet Appel global présente les projets de budgets pour l'exercice biennal 2020-2021 (révisé) – 9,131 milliards de dollars et 8,616 milliards de dollars respectivement pour 2020 et 2021. Les budgets ont été établis sur la base des crédits initiaux approuvés par le Comité exécutif pour la période 2020-2021 et ont été ajustés aux nouveaux besoins, conformément aux règles financières du HCR, par des transferts de réserves, des réaffectations budgétaires et des budgets supplémentaires.

Les fonds requis au titre du budget 2021 sont destinés à répondre aux besoins d'une population relevant de la compétence du HCR estimée à 97,3 millions de personnes. Si les chiffres de l'année 2019 correspondent à des statistiques vérifiées, les chiffres de 2020 et des années suivantes sont des estimations basées sur l'évolution prévue des situations au cours de l'année de planification, compte tenu de la taille actuelle de la population, de la croissance démographique moyenne, des mouvements attendus et des changements de statut des personnes relevant de la compétence du HCR.

Par rapport à 2019, la population totale devrait augmenter d'environ 10,8 millions de personnes, soit 12%, d'ici 2021. Une augmentation est attendue pour le nombre de déplacés internes (+5,5 millions soit 13%), de Vénézuéliens déplacés à l'étranger (+754 700 soit 21%), d'apatrides (+240 000 soit 6%), de demandeurs d'asile (+640 000 soit 16%), de réfugiés (+530 000 soit 3%), de rapatriés (+1 million soit 300%), de déplacés internes de retour (+640 000 soit 12%) et des autres personnes relevant du mandat du HCR (+350 000 soit 6%).

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_17589



TABEAU 1 | BESOINS FINANCIERS DU HCR EN 2020-2021 | USD

RÉGION	TOUS PILIERS		2021 (Budget proposé)*			
	2020 Budget actuel (au 30 juin 2020)	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets de réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	TOTAL
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	1 901 991 872	1 389 102 452	7 565 114	147 128 025	162 289 812	1 706 085 402
Afrique australe	324 448 549	250 448 994	10 146 922	8 400 637	76 004 454	345 001 006
Afrique de l'Ouest et du Centre	665 007 421	483 478 381	15 819 268	52 984 349	136 902 108	689 184 106
SOUS-TOTAL AFRIQUE	2 891 447 841	2 123 029 827	33 531 303	208 513 010	375 196 374	2 740 270 515
Amériques	611 838 373	514 927 857	6 530 500	-	52 344 120	573 802 476
Asie et Pacifique	806 248 775	584 232 736	33 689 630	95 166 506	42 080 418	755 169 290
Europe	827 593 003	673 881 295	9 348 798	236 860	25 875 193	709 342 146
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2 828 365 419	1 509 057 878	1 493 622	317 833 049	819 409 400	2 647 793 949
SOUS-TOTAL TERRAIN	7 965 493 411	5 405 129 593	84 593 853	621 749 425	1 314 905 505	7 426 378 376
Programmes globaux	540 601 394	519 218 224	-	-	-	519 218 224
Siège ¹	209 729 314	220 253 424	-	-	-	220 253 424
SOUS-TOTAL DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	8 715 824 119	6 144 601 241	84 593 853	621 749 425	1 314 905 505	8 165 850 024
Réserve opérationnelle	400 977 410	417 984 590	-	-	-	417 984 590
Réserve pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au mandat	2 546 876	20 000 000	-	-	-	20 000 000
Jeunes experts associés (JEA)	12 000 000	12 000 000	-	-	-	12 000 000
TOTAL	9 131 348 405	6 594 585 831	84 593 853	621 749 425	1 314 905 505	8 615 834 614

¹ Le Budget-programme annuel inclut les allocations du Budget ordinaire des Nations Unies suivantes: 40,1 millions de dollars pour 2020 et 40,1 millions de dollars estimés pour 2021. Les montants de 2021 sont provisoires sous réserve de l'approbation finale du Budget-programme des Nations Unies et d'une réactualisation ultérieure des coûts.

* Note: les budgets indiqués sont ceux qui ont été approuvés par le Comité exécutif du HCR à sa 71^e session d'octobre 2020 et arrêtés à la date du 15 Juin 2020. Toutes les révisions ultérieures des budgets apparaîtront au fur et à mesure de leur adoption. Les budgets révisés pour 2021 seront communiqués aux États membres par les mises à jour régulières sur les budgets et les financements transmises au Comité permanent du Comité exécutif. Les informations sur les budgets 2021 seront également mises à jour en ligne sur une base mensuelle sur le site Global Focus (<https://reporting.unhcr.org>).

97,3 millions de personnes relevant de la compétence du HCR en 2021 (Estimations)

